

RAPPORT MORAL de la Présidente

Année 2022

Assemblée Générale 2023 - Mercredi 7 juin 2023
à 17h30 au siège de l'Aidaphi

Mesdames Messieurs, merci de votre présence, je ne ferai pas la liste des personnes qui se sont excusées, nous sommes dans une période intense de réunion, mais leur message est important pour nous.

Depuis la création, les Maisons des Ados sont reconnues pour leur **approche novatrice** dans la prise en charge du bien-être adolescent :

- Il ne s'agit pas seulement d'assurer l'accueil des jeunes gratuit et **confidentiel** par une **équipe pluridisciplinaire compétente et fiable** ;
- Il ne s'agit pas seulement non plus de permettre aux professionnels de **monter en compétence** grâce à leurs apports mutuels ;
- Ni même seulement de **mobiliser un réseau d'acteurs efficace** autour des ados ;
- En fait Il s'agit de montrer aux jeunes que nous sommes **à leurs côtés**, toujours prêts à nous adapter à leurs réalités pour les soutenir au mieux et qu'ils se sentent en confiance avec nos équipes.

Notre cahier des charges national est un **cadre politique positif, ambitieux**, qui nous convainc et que nous sommes fiers de porter. Nous tendons vers sa mise en œuvre **aussi complète et qualitative** que possible.

Mais depuis la crise de 2020, nous découvrons un **niveau de mal-être inédit** chez les jeunes : troubles anxieux massifs, déscolarisation, situations familiales dégradées, gestes suicidaires.

Nous constatons aussi, malheureusement, le manque de dispositifs d'aide autour de nous. S'il y a quelques années encore nous pouvions facilement orienter vers nos partenaires experts, aujourd'hui, ils manquent de moyens ou de personnels pour répondre aux besoins.

DONC comment mettre en œuvre notre Cahier des Charges, alors qu'en parallèle de plus en plus d'adolescents font appel à nous ? Le pouvons-nous seulement ?

Nous sommes prêts à **nous adapter**. Nous avons démontré que notre association, par son sérieux et sa mobilisation, en était capable, et c'est une qualité que nos partenaires et nos financeurs nous reconnaissent. Chaque année, nous sommes de plus en plus sollicités, signe que nos modalités de travail ainsi que les valeurs que nous portons sont appréciées.

Ainsi, cette année, nous avons fait face à un défi important : nous donner les moyens de **devenir employeurs** à part entière d'une partie de nos personnels.

A la création d'Amara, un des principes était que notre association ne recrutait ni ne rémunérait le personnel et que celui-ci était mise à disposition par les membres fondateurs

Nous avons donc **modifié nos statuts**, qui ont été approuvés lors de notre Assemblée Extraordinaire de janvier 2022.

Nous avons ensuite veillé au cours de l'année à mettre en place une structuration administrative, opérationnelle et financière adaptée à ce virage historique pour l'association.

Nous ne souhaitons pas embaucher tous les professionnels qui travaillent pour l'association, car nous n'en avons ni les moyens, ni la trésorerie nécessaire. Mais il faut nous accorder un peu de souplesse pour recruter lorsque les mises à disposition ne sont pas possibles.

Autre exemple de notre adaptabilité :

Alors que la Maison des Ados du Loiret n'était présente qu'en **agglomération** à ses débuts, nous avons défendu l'accessibilité de nos services en **zone rurale**, et réussi à créer nos 2 équipes mobiles en 2020.

N'ayant pas encore les moyens de les envoyer dans le canton de La Ferté Saint Aubin, qui est à ce jour le moins représenté dans notre file active, nous avons mis en place cette année une **permanence expérimentale** dans les locaux de la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité de La Ferté, en partenariat avec la commune et le collège.

(Pour information, nous savons déjà que c'est très insuffisant, et qu'il faudrait y être beaucoup plus.)

Cette **adaptation régulière** de notre association aux besoins repérés est **nécessaire**. La jeunesse évolue très vite, sa réalité aussi. Une Maison des Ados ne peut pas se reposer sur un fonctionnement totalement statique, au risque de passer à côté des besoins des jeunes.

Plusieurs objectifs restent donc à atteindre :

- trouver des réponses, internes et partenariales, à l'**afflux des demandes** d'aide des jeunes et de leurs familles ;
- réduire nos **délais d'attente** ;
- et **progresser encore sur la ruralité**.

Pour cela, **nous avons besoin de moyens**. Bien plus que nous n'en disposons. Bien plus que les renforts déjà envisagés.

En 2021 le Président de la République saluait le travail des Maisons des Ados, et décidait un soutien inédit réparti sur toutes les MdA sur 4 ans. Notre ARS est mobilisée à nos côtés. Mais au regard des hausses de charges qui sont apparues ces derniers mois, et surtout des besoins, vous devez savoir que cela ne suffira pas.

S'il faut saluer chaleureusement les efforts de nos financeurs pour nous soutenir, il est peut-être temps d'imaginer une **réponse plus forte et plus partagée encore** à cette crise inédite. Permettre aux Maisons des Ados comme celle d'AMARA 45, mais aussi aux autres structures d'accompagnement des adolescents, qu'elles soient soignantes ou non, de mettre en œuvre **toutes les forces nécessaires** pour aider les jeunes : nous mobiliser tous ensemble !

A ce titre je salue l'**engagement associatif** sans faille des structures fondatrices d'AMARA 45, présentes depuis nos premières démarches de partenariat, avant même la création de l'association il y a 11 ans.

Merci donc à l'**EPSM Daumézon, l'Aidaphi, et l'Apleat-Acep**. Je suis fière du chemin parcouru et ravie de constater que d'autres partenaires comme l'**UDAF 45, la PJJ, ou la Fondation Val de Loire** nous ont rejoints. N'hésitez pas à mobiliser autour de vous : plus nous serons nombreux à nous soucier du bien-être des jeunes, mieux nous avancerons !

Je salue également l'**engagement des personnels** qui œuvrent au sein d'AMARA 45, qu'ils soient hospitaliers ou associatifs. Nous avons la chance de travailler avec des professionnels de grande qualité, aux compétences multiples et variées, et, surtout, **très impliqués**. Ils font preuve d'une adaptation exceptionnelle et d'un professionnalisme remarquable. Ils méritent à ce titre d'être valorisés. Si certains bénéficient du Ségur ou du Lafocade, trop ne le touchent pas encore, et nous attendons un **geste fort** de nos financeurs sur ce point. Il n'est pas question de laisser croire à nos professionnels que certains le mériteraient, et d'autres pas, pour de simples motifs administratifs. Nous reconnaissons leurs efforts, et nous avons le devoir de les encourager.

Je terminerai aussi par remercier notre directrice, vous êtes vraiment un atout pour notre équipe et pour toute notre association. Votre éthique de travail et votre implication sont le gage de l'excellent travail mené par Amara.

Cette équipe dispose de **toutes les qualités**, et déjà de nombreuses idées pour toujours mieux accueillir les jeunes du territoire en prenant en compte le contexte difficile : formations, nouvelles modalités de prise en charge, création d'antennes... Des projets qui pourront voir le jour dans les prochaines années en fonction des financements dont nous pourrons bénéficier.

Je vous souhaite une belle Assemblée Générale !

Claire BOTTE
Présidente d'AMARA 45